

Synthèse des débats du Forum de discussion

Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres de la liste de discussion.

LES QUESTIONS DU MOIS	<u>Rédacteurs :</u>
<p>QUE PENSEZ-VOUS DES PUITIS CANADIENS A EAU GLYCOLEE OU HYDRAULIQUES, DANS LESQUELS, AU LIEU DE L'AIR, ON FAIT CIRCULER DE L'EAU. CE SYSTEME PARAIT ETRE PLUS FACILE D'ENTRETIEN, SUPPRIME LES RISQUES DE PROLIFERATION MICROBIENNE DUE AUX CONDENSATS ET REDUIT LES TRAVAUX DE TERRASSEMENTS. EN OUTRE IL SEMBLE PLUS EFFICACE EN TERMES D'ECHANGE THERMIQUE. CONFIRMEZ-VOUS ?</p> <p><u>Les avantages:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de risque sanitaire - Plus grande facilité de mise en œuvre (pas de problème de pente) - Pas ou peu d'entretien - Tuyau beaucoup plus fin à rendement identique (diamètre 32 mm au lieu de 160 mm) <p><u>Les inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Liquide antigel plus ou moins écologique selon les cas - Consommation du circulateur (mais il peut être arrêté en demi saison, et de plus, la perte de charge d'un puits canadien aéraulique implique une augmentation de la consommation de la double flux, ou l'ajout d'un ventilateur en simple flux) - Moins de logiciels pour dimensionner (repartir de ceux des PAC géothermiques, la recherche avait été faite sur un type TRNSYS) - Deux fois plus long à rendement identique (non prouvé) <p>Les 2 ont un coût comparable.</p> <p><u>Retour d'expérience :</u> Les clients qui en ont ne se plaignent pas (ceux qui ont un puits aéraulique l'ont parfois condamné).</p> <p>Donc, nous ne préconisons que cela, et sur le climat Rhône Alpin, le gain se fait surtout au niveau du dégivrage de la VMC double flux, et en été.</p>	<p><u>Contributeurs :</u></p> <p>16 163: Franck JANIN</p> <p>16 147: Nida HEREIKI</p>

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES QUESTIONS DU MOIS	Rédacteurs :
<p>Lors de la construction de 90 logements en collectif, il est envisagé de mettre en place un système de récupération et de traitement des eaux grises en provenance des salles de bain uniquement (douches et lavabos) en vue de la réutilisation pour arrosage des grands espaces verts (plantés cependant avec des essences adaptées à notre climat).</p> <p>SERAIT-IL POSSIBLE D'AVOIR DE LA DOCUMENTATION ET DES INFORMATIONS SUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DES FOURNISSEURS DE STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU - LA REGLEMENTATION APPLICABLE A CE TYPE D'INSTALLATION <p><u>Différents fournisseurs :</u></p>	<p><u>Contributeurs :</u></p> <p>16277: Audrey Barthelemy</p> <p>16 278: Robin Exertier</p> <p>16 279: Hervé Carloz</p>
<p>Pour un traitement à Ultrafiltration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aquae (produit Aquaclear) • Aquasource (Re-Source ou Ultrasource, mais les débits sont importants - de 3 à 90 m3/h, pas forcément adaptés à une opération de 90 logements) • Siemens (UFOX) <p>En traitement UV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aquacycle de Pontos, le système peut être couplé avec de la récupération de chaleur des eaux grises. Il dispose déjà de certaines références notamment dans le nord de l'Europe • Bio-UV, mais également plutôt adapté à de gros débits, et ne proposant que le traitement UV, sans les différents pré-traitements et bâches de stockage. <p>Les différents sites constructeurs fournissent de la documentation technique, directement téléchargeable ou sur demande.</p> <p><u>Réglementation :</u></p> <p>Ces procédés sont actuellement possibles sous appréciation technique d'expérimentation (ATEX), mais la réglementation devrait évoluer, comme pour la récupération des eaux de pluie.</p>	<p><u>Renvoi vers d'autres références :</u></p> <p>Aquacycle de Pontos http://pro.hansgrohe.fr/4253.htm</p>

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES QUESTIONS DU MOIS	Rédacteurs :
<p>AVEZ-VOUS DEJA TESTE DE VOUS PASSER DE PARE-VAPEUR ? Pour info, l'isolation prévue (ici en couverture sous ardoises), c'est (de l'extérieur vers l'intérieur) fibre de bois (60mm - $\mu=5$), laine de bois, chanvre ou cellulose (140mm - $\mu=1-2$), vide d'air technique (± 40mm), OSB. Comme c'est un peu compliqué avec les souches de cheminées existantes, la fibre de bois est posée par l'extérieur et la laine par l'intérieur... Je souhaiterais garder les pannes apparentes et donc me passer de pare-vapeur, est-ce possible ?</p> <p><u>Propriétés de l'OSB :</u> L'OSB est un freine vapeur (en général μ aux alentours de 70). Cela permet donc, si l'OSB est coté intérieur, et que le reste de la paroi est perspirant, de ne pas mettre de pare vapeur. L'OSB fait aussi l'étanchéité à l'air à condition de scotcher les raccords ou de les mastiquer.</p> <p><u>Précautions à prendre pour la qualité de l'air intérieur si on utilise l'OSB :</u> Même lorsqu'il s'agit d'OSB avec colle « environnementale » (KRONO p.ex.), il vaut mieux éviter de le placer côté intérieur, s'il n'est pas recouvert d'une épaisseur minimale d'isolant ou d'habillage. Lors de tests de détection de COV en Allemagne, on n'a pas forcément pu détecter un niveau de COV significatif, mais on en a trouvé des traces dans l'organisme. Le doute subsiste donc, et mieux vaut avoir quelques 5 cm pour le passage de câbles et un bon isolant entre l'OSB et l'air intérieur.</p> <p><u>Où placer le pare-vapeur pour garder les pannes apparentes ?</u> Sous une couverture d'ardoises, il est nécessaire de disposer une sous couverture, théoriquement perméable à la vapeur d'eau, mais il faut vérifier sa perméance dans les documents des fournisseurs et elle n'est pas garantie dans le temps. Dans le cas présenté, l'OSB est posé sur les pannes que l'on veut laisser apparentes. L'OSB sert en même temps de contreventement, c'est juste. Sa valeur de freine vapeur est elle suffisante pour éviter la condensation ? Difficile par l'encrassement dans le temps, si on n'a pas de ventilation sous la sous couverture, ce qui est plus raisonnable. Rien n'empêche de disposer un freine vapeur ou pare vapeur (ces distinctions sont finalement minimales) sur l'OSB, sous les 14 cm de laine, ce qui contribuera à l'étanchéité à l'air à condition de passer les gaines électriques entre OSB et films scotchés entre eux.</p>	<p><u>Contributeurs :</u></p> <p>16 339: Virginie LEVENOK</p> <p>16 340: Cyril POACHARD</p> <p>16 341: Franck JANIN</p> <p>16 342: Ulrike JORCK</p> <p>16345: Uriel MOCH</p>

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES BREVES DU MOIS	
<p>Simulation climat 2030-2050 pour les bâtiments en Languedoc Roussillon</p> <p>Une étude de l'ADEME Languedoc Roussillon, menée avec Izuba Energies, sur l'évaluation du comportement des bâtiments BBC dans les conditions climatiques prévues à échéance 2030 - 2050. Rapport final avec les simulations + docs de synthèses de l'ADEME à retrouver sur :</p> <p>http://www.ademe.fr/languedoc-roussillon/</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 126: Soazig ALLAIRE</p>
<p>Création du premier rendez-vous national LES DÉFIS BÂTIMENT & SANTÉ - Angers - 17 mai 2011</p> <p>Organisé par l'association Bâtiment Santé Plus, l'Institut supérieur de la santé et des bioproduits d'Angers (ISSBA) de l'Université d'Angers et les étudiants du master Risques en santé dans l'environnement bâti (RISEB). Sur le thème : "Les bâtiments économes en énergie et respectueux de l'environnement, sont-ils également bons pour la santé ? Nouveaux défis, nouveaux enjeux, nouvelles compétences". Plus d'infos sur :</p> <p>http://www.defisbatimentsante.fr/</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 135: Jean-Louis IZARD</p>
<p>Publication de 10 documents techniques, illustrant la basse énergie en Rhône-Alpes, au travers de 10 exemples concrets</p> <p>Première publication du guide qui devrait sortir en juin 2011, préparé par l'ADEME et le COSTIC, qui intégrera à terme une présentation de 30 opérations de référence, abordées selon des thématiques ciblées.</p> <p>http://rhone-alpes.ademe.fr/domaines-dintervention/batiment/action-regionale</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 168: Hakim HAMADOU</p>
<p>Colloque technique sur la conception des installations de production de chaleur.</p> <p>Ce colloque s'était tenu le 15 février dernier à l'occasion du Salon Bluebat. Organisé par l'ADEME, en partenariat avec la CICF et le COSTIC. Ensemble des présentations à retrouver sur :</p> <p>http://rhone-alpes.ademe.fr/actualite/toute-lactuc</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 168: Hakim HAMADOU</p>
<p>La ferme en ville</p> <p>Nouveau concept imaginé en Allemagne pour rendre les villes plus verdoyantes, il prend le nom de « transition town » en Angleterre, « Roof to garden » au Québec, et « ville nature » en France :</p> <p>www.transitiontowntotnes.org/ http://rooftopgardens.ca/%29, www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbioville/contenu/alternative/alter2_textes.html</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 247: Guy ARCHAMBAULT</p>



n° Mars - 2011



Date de parution : avril 2011

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES ACTUALITES DU MOIS	
<p>Le cohabitat est-il fait pour moi ? L'habitat groupé étape par étape</p> <p>Réunion d'information pour s'initier à l'habitat groupé, organisée par l'association Habitons Groupé 13. A Aix en Provence, le vendredi 8 avril 2011, de 18h30 à 20h.</p> <p>Consulter la pièce jointe du mail n°16 361 pour davantage de renseignements.</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 361 : Katia MATTEI</p>
<p>Salon Eco-Habitat</p> <p>Dédié en grande partie à la réhabilitation énergétique du bâti et aux métiers et formations du bâti écologique. A Vence, gymnase Dandréis - avenue Colonel Meyère, les 8-9-10 avril 2011. Plus d'infos sur :</p> <p>www.vence.fr</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 166 : Dominique RAULIN</p>
<p>5^{èmes} Assises Nationale de la construction performante et 1^{ères} Assises Nationales de l'Energie Grise</p> <p>Respectivement le 14 et le 15 avril 2011. Retrouvez le programme de l'évènement en consultant le lien suivant :</p> <p>http://www.cmdl.fr/images/actualites/ANCP2011.pdf</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 140 : Vincent RIGASSI</p>
<p>Les 2^{èmes} journées de la ville durable, Eco-quartiers et Eco-cités : de la conception à la réalisation</p> <p>Présentations et visites d'opérations exemplaires. A Nantes le 14 juin 2011 et à PARIS le 5 juillet 2011.</p> <p>Programme à consulter en avant première par l'intermédiaire du mail n°16 354 du forum.</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 354: Karen DESSUREAULT</p>
<p>Changement de date pour l'envirodébat</p> <p>Le thème « Lieux publics, lieux d'échanges » sur lequel porte ce débat sera finalement traité le 10 juin et non le 17. Programme détaillé à retrouver très prochainement sur :</p> <p>http://envirobat-med.net</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>16 344 : Pascale DIQUELOU</p>